



Assemblée Générale du 11 décembre 2018



Objet : Débat d'Orientation Budgétaire

En matière de fonctionnement :

Les recettes :

La participation du Conseil départemental de la Haute-Garonne est de 20 000 €, celle des communes adhérentes est variable en fonction de la population municipale :

- population municipale inférieure ou égale à 200 habitants : exonération
- population municipale comprise entre 201 et 500 habitants : 10 € par an,
- population municipale supérieure à 500 habitants : 0,05 €/an/habitant.

Les dépenses :

Il est proposé de reconduire les montants du Budget Primitif 2018 dans les mêmes proportions.

Toutefois, comme tous les deux ans, un colloque est programmé pour le dernier trimestre 2019. Il aura pour thème la biodiversité et son budget est estimé à 20 000 €.

- les rencontres-débats et visites estimées à 7 000 €,
- les frais divers (assurance, maintenance informatique, réparation et réactualisation, des outils pédagogiques) estimés à 34 000 €,
- les dotations aux amortissements estimées à 33 400 €.

En matière d'investissement :

Les recettes seront issues de l'excédent d'investissement reporté et de la dotation aux amortissements d'un montant estimés à 33 451,51 €.

Les dépenses :

- la finalisation du marché concernant l'outil pédagogique sur le changement climatique estimée à 20 566 € (restes à réaliser),
- la conception d'un outil pédagogique sur la biodiversité estimée à 100 000 €,
- la finalisation du paiement du site internet estimée à 18 000 € (restes à réaliser),
- la réalisation et la reproduction de panneaux pédagogiques le long de la Garonne estimées à 25 000 €,
- la réactualisation de l'outil pédagogique « énergies » estimée à 5 000 €.

L'Assemblée Générale prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire.

Pour extrait conforme,

Pascal BOUREAU
Président
Haute-Garonne Environnement